

L'EPR produira des déchets que l'on ne sait pas gérer

1er février 2009 / [Greenpeace](#)

En laissant le combustible nucléaire très longtemps en réaction de fission, les EPR produiront des déchets beaucoup plus radioactifs que les réacteurs actuels.

Au lendemain de l'annonce de la construction prochaine d'un deuxième réacteur nucléaire EPR en France, sur le site de Penly (Seine-Maritime), et alors que se déroule à Mortain (Manche) une manifestation contre le premier EPR de Flamanville et la future ligne très haute tension destinée à le raccorder au réseau électrique, Greenpeace affirme, preuve à l'appui, que ce nouveau réacteur va produire des déchets sept fois plus radioactifs que ceux générés par ses prédécesseurs.

« Alors que le président de la République veut doter la France d'un deuxième EPR, il est bon de rappeler certains chiffres qu'Areva, EDF et lui-même feignent d'"oublier", déclare Yannick Rousselet, de Greenpeace France. Tous prétendent que l'EPR va produire moins de déchets, mais personne ne précise qu'ils seront sept fois plus radioactifs que ceux générés par les réacteurs classiques. Les combustibles irradiés issus de l'EPR représentent des risques sanitaires et environnementaux considérables. Ils vont également constituer un casse-tête insurmontable et très onéreux pour l'industrie, qui

échoue déjà à gérer les déchets nucléaires classiques. »

Ces informations concernant la radioactivité des combustibles issus de l'EPR proviennent d'un rapport établi en 2008 par Posiva, une entreprise finlandaise de gestion des déchets radioactifs, ainsi que d'une étude réalisée en 2004 par la Nagra, l'association nationale suisse pour le stockage des déchets nucléaires. *

« Les difficultés et les coûts liés au stockage et au traitement de ces déchets sont totalement sous-estimés par l'industrie, confirme l'expert international John Large. Dans leur stratégie de promotion de l'EPR, Areva et EDF présentent ce réacteur comme sûr et bon marché mais en réalité ces entreprises ignorent complètement les conséquences de l'augmentation des risques liés à ces déchets d'un nouveau type. »

Le fonctionnement de l'EPR prévoit que le combustible nucléaire reste beaucoup plus longtemps dans le réacteur, ce qui implique une usure (« burn-up ») et donc une radiotoxicité bien plus importante que dans les réacteurs actuels. Ni la France, ni la Finlande, qui construisent chacune un EPR, ni aucun des autres pays qui envisagent d'en acquérir un (Royaume-Uni, États-Unis, Inde, etc.) ne disposent d'un site susceptible de gérer des combustibles ainsi irradiés. Même l'usine de La Hague d'Areva, présentée comme la plus performante au monde, ne résoudrait en rien la gestion de ces déchets : leur traitement génèrerait des rejets de radioéléments beaucoup plus élevés qu'à l'heure actuelle. Par ailleurs, il n'existe pour l'instant aucune solution à long terme pour les déchets issus de ce retraitement.

« Voilà qui va nous coûter beaucoup plus cher que prévu, sur le plan financier mais surtout en matière de risque sanitaires et environnementaux, reprend Yannick Rousselet. Ceci est d'autant plus inacceptable que pour répondre aux enjeux de consommation d'énergie, d'indépendance énergétique ou encore de lutte contre les changements climatiques, il existe des solutions bien moins onéreuses, beaucoup plus efficaces et sans aucun risque : les économies d'énergie et les renouvelables. »

Le prix du prototype finlandais s'élève désormais à 5,5 milliards d'euros (contre 3 milliards initialement prévus) et le chantier affiche 38 mois de retard pour lequel TVO, l'opérateur électrique finlandais qui achète cet EPR, réclame à Areva 2,4 milliards d'euros de dédommagements. Quant au chantier français, il prend le même chemin.

Démarré en décembre 2007, il présente un dépassement budgétaire officiel de 20 %, qui risque encore de se creuser : les retards s'accumulent, impliquant un surcoût d'un million d'euros par jour de retard supplémentaire pour EDF (Les Échos, 12/12/2008).

Source : <http://blog.greenpeace.fr/energie-c...>

- Emplacement : Accueil > Info >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/L-EPR-produira-des-dechets-que-l>